

On sait le reste. Rentré dans sa patrie, il fut l'un des principaux instigateurs de la journée du 10 août, et, nommé membre de la Convention, il y fit décréter l'abolition de la royauté le 21 septembre 1792. « *Une grande force de poumons*, — dit M<sup>rae</sup> Roland, dont le mari était l'ennemi personnel de Collot, — *le jeu d'un farceur, l'intrigue d'un fripon*, les écarts d'une mauvaise tête et *l'effronterie de l'ignorance*, tels furent ses moyens de succès dans les clubs, particulièrement aux Jacobins, *qui osèrent bien parler de lui lors de la formation du ministère patriote, sous le règne de Louis XVI* (1). »

On peut opposer à ce tableau hostile le très-curieux portrait qu'un ami politique de l'ancien acteur, Fréron, a écrit dans son journal *VOrateur du Peuple* •

Collot-d'Herbois avait apporté à l'Assemblée (de la Convention) *un esprit orné par la littérature. L'art de la déclamation*, cette partie si importante de l'éloquence, n'avait point été tout à fait étranger à ses précédentes études. *Une physionomie un peu sauvage, une encolure forte et vigoureuse, un organe imposant quoique un peu voilé, une diction théâtrale*, des pensées tantôt énergiques, tantôt ingénieuses, une facilité d'improviser parfois très-oratoire, *h talent d'intéresser le cœur et à échauffer le sentiment*, d'attribuer avec art à des causes morales des résultats purement physiques, *de verser dans les âmes une sorte d'onction douce et pénétrante*, lui avaient souvent attiré les applaudissements à la Convention et surtout aux Jacobins. — Au reste, *plus brusque et plus impétueux dans les affaires qu'adroït et insinuant, faire sauter les prisons par l'explosion de la poudre, exposer par centaines des coupables au feu du canon*, étaient des idées qui *ne révoltaient point son cœur, naturellement généreux et tendre, mais vif et pénétré du besoin d'anéantir les ennemis de la liberté* (2). »

(1) *Mémoires de Madame Roland*, édition Hachette, page 224. — Collot-d'Herbois s'était cru frustré lorsque Roland avait été appelé au ministère de l'intérieur.

(2) Pages 7 et 8 du *Fragment pour servir à l'histoire de la Convention nationale depuis le 10 thermidor jusqu'à la dénonciation de Lecointre inclusivement*. — Paris, le 29 fructidor an II de la République française, 15 septembre 1794.